



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ETUDES EPIDEMIOLOGIQUES « TRIPODE »

Synthèse des résultats des études de la mortalité et de la morbidité des agents du Tripode

(Travaux menés par Sépia Santé entre 2004 et 2019)

Ces études, démarrées en 2004, sont les seules études existantes de cohorte en milieu professionnel portant sur des expositions environnementales à l'amiante. La conception et la mise en œuvre de ces études successives, concertées avec les organisations syndicales et les administrations, ont eu un impact sur le suivi médical des agents et ces résultats sont susceptibles d'apporter des connaissances utiles pour la communauté scientifique médicale sur les effets des expositions environnementales à l'amiante.

Cette synthèse des résultats est destinée aux agents du Tripode, mais aussi à celles et ceux de la cohorte témoin composée d'agents des Finances Publiques.

Les agents Tripode ont largement contribué au bon déroulement de ces travaux en participant dès les années 1990 au suivi médical proposé par les services de médecine de prévention, et en étant très nombreux à répondre aux différentes éditions des questionnaires médicaux qui leur ont été envoyés. Celles et ceux de la cohorte témoin ont également manifesté un intérêt vif et un grand engagement, matérialisé par leurs taux de réponse élevés aux différents questionnaires. Leur participation a été essentielle pour le bon déroulement de ces études.

Que l'ensemble des participantes et des participants soit ici remercié.

La détection d'anomalies pleurales lors des scanners et les décès par mésothéliome et par fibrose pulmonaire témoignent de l'exposition à l'amiante d'agents ayant travaillé dans le bâtiment le Tripode.

Le nombre de décès probablement en lien avec l'exposition est limité. Ceci doit être mis en relation avec les durées de latence élevées des affections présentant un lien avec l'amiante.

Compte tenu de cette caractéristique et des différences de mortalité constatées entre les deux cohortes pour certains cancers et des maladies respiratoires et cardiovasculaires, la volonté des promoteurs des études est de les poursuivre.

La situation du Tripode

Entre 1972 et 1993, la tour Beaulieu à Nantes, appelée le Tripode, a hébergé différents services du **ministère des affaires étrangères, de l'Insee, du Trésor Public (aujourd'hui Finances Publiques)** et un restaurant administratif. Au total, plus de 1800 personnes **ont été exposées à l'amiante** dans ce bâtiment sur cette période.

Lors de la construction de cet immeuble de grande hauteur, la protection contre le risque incendie a conduit à l'utilisation d'amiante floqué au niveau des gaines techniques, des entrées d'air, des fenêtres, des poteaux et des poutres métalliques, des plafonds des bureaux et des couloirs. Ses occupants ont **ainsi été exposés à l'amiante**, soit par une dégradation spontanée des matériaux, soit une dégradation accidentelle provoquée par des travaux effectués sans mesures de protection, soit par l'accumulation de poussière polluant les dossiers papiers et les surfaces de travail.

L'analyse des effets de l'amiante sur les causes de décès.

Entre 1972 et 2015, 303 décès ont été enregistrés parmi 1795 agents ayant travaillé dans le Tripode dont 1784 avec un statut vital connu.

Parmi ces décès, 31 sont identifiés comme liés à l'exposition à l'amiante par l'Organisation mondiale de la santé : 2 cas de mésothéliome (cancer de la plèvre), 2 fibroses pulmonaires, 23 cancers broncho-pulmonaires, 2 cancers du larynx et 2 cancers des ovaires. Par ailleurs, 58 autres décès sont en liens avec des affections dont le lien avec l'amiante est suspecté (39 maladies cardio-vasculaires et 19 autres types de cancer).

Pour mieux établir les liens entre décès et exposition aux flocages d'amiante, Sépia Santé a comparé ces décès de cette « cohorte Tripode » à ceux d'agents des Finances Publiques ayant travaillé entre 1972 et 1993 dans des bâtiments de Nantes, Rennes et Angers non floqués à l'amiante (« cohorte témoin »). Cette cohorte témoin comporte 3910 agents. Fin 2015, 731 agents étaient décédés sur les 3908 agents dont le statut vital était connu.

La comparaison entre les agents de la cohorte Tripode et ceux de la cohorte témoin montre une surmortalité significative, toutes causes de décès confondues des agents de la cohorte Tripode. Ajusté sur l'année de naissance en 2015, l'âge moyen au décès des agents de la cohorte Tripode est inférieur d'un an et demi comparés à celui de la cohorte témoin : 68,3 ans contre 69,8 ans.

Toutefois, la comparaison entre les deux cohortes ne permet pas de constater un excès significatif de mortalité pour les femmes de la cohorte Tripode au 31/12/2015.

Des maladies et des symptômes respiratoires chroniques plus présents chez les agents du Tripode.

En parallèle des études de mortalité, les agents du Tripode et les agents nantais de la cohorte externe, ont été interrogés sur leur état de santé au travers d'un questionnaire-type (études de morbidité). Pour les agents du Tripode, le premier questionnaire a été envoyé en 2005. Le suivant a été envoyé aux deux cohortes en 2009 ; le dernier en 2016. Une des forces de ces résultats est le fort taux de réponse au questionnaire dans les deux cohortes.

L'étude montre une plus grande prévalence de bronchite chronique (6,4% vs. 4,5%) et de symptômes respiratoires chroniques chez les agents du Tripode par rapport à ceux de la cohorte externe nantaise, dans les deux sexes. Les différences sont significatives après ajustement sur les autres facteurs de risque. On n'observe pas de différence entre les deux cohortes pour les maladies cardio-vasculaires.

Les scanners révèlent de nouvelles anomalies pleurales et des maladies liées à l'amiante.

Les résultats décrits ci-dessous concernent les scanners réalisés dans le cadre du suivi médical Tripode et ont été prescrits par la médecine de prévention.

Ne sont pas pris en compte par cette étude les résultats de certains scanners réalisés sur prescription des médecins personnels des agents ou lors d'hospitalisation.

Les premiers scanners, entre 1996 et jusqu'en 2008, ont été réservés aux agents repérés à ce moment comme exposés professionnels (ouvriers, agents de service, etc.). Ils ont ensuite été proposés à partir de 2008 à l'ensemble des agents du Tripode par les services de médecine de prévention.

Sur 492 scanners réalisés entre en 1996 et 2011, 28 font apparaître des affections de la plèvre (plaque ou épaissement). La fréquence des affections diffère en fonction de la catégorie des agents : 25% chez les agents classés dans la catégorie « exposé actif », 4,4% chez les agents « exposé intra-mural ». 2 cancers du poumon et 1 mésothéliome ont été détectés.

A partir de 2012 et jusqu'en janvier 2017 (dernier bilan fait par Sépia-Santé), 380 agents ont passé des examens de scanner suivant le nouveau protocole défini par la Haute Autorité de Santé (HAS), en particulier une grille d'évaluation standardisée et deux lectures par des radiologues différents.

Trois types d'affections, potentiellement en lien avec l'exposition à l'amiante, ont été dépistées dans le cadre de ce suivi médical :

- Un cas de fibrose chez un agent présentant par ailleurs une plaque pleurale et reconnu en Tableau 30 des maladies professionnelles.
- 9 cas de plaques et/ou épaissement de la plèvre en lien avec l'exposition à l'amiante.
- 3 cas de cancers broncho pulmonaires, dépistés dans le cadre d'un suivi de nodules pulmonaires.

Ces résultats soulignent une nouvelle fois l'importance du suivi médical assuré par les services de médecine de prévention pour le traitement précoce des affections détectées.